



MANUEL DE CONTRÔLE DE MAINTENANCE DE L' EXPLOITANT OU MANUEL DE SPÉCIFICATIONS DE MAINTENANCE D'UN EXPLOITANT (M.M.E)

1. OBJET

La présente procédure d'application contient un schéma sur les sujets spécifiques devant être inclus selon le cas dans le manuel de contrôle de maintenance de l'exploitant aérien.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure d'application s'applique à toute personne physique ou morale détenteur ou postulant à un PEA pour vols de transport aérien commercial conformément à la section 6.3.3.2 de ce RAM 06 - Manuel de Contrôle de Maintenance de l'Exploitant.



3. STRUCTURE ET CONTENU DU MANUEL DE CONTROLE DE MAINTENANCE D'UN EXPLOITANT AGRÉÉ RAM 05

Note : Le MME de l'Exploitant peut être présenté dans un ordre quelconque et les sujets regroupés à condition que tous les sujets applicables soient couverts.

PARTIE 0 - ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITANT

- 0.1 Engagement de l'exploitant
- 0.2 Généralités
- 0.3 Personnel chargé de la gestion de la maintenance
- 0.4 Procédure de notification à l'autorité des évolutions des accords / implantations/ personnel/ activités/ approbation de l'exploitant en matière de maintenance
- 0.5 Procédures d'amendement du MME / MOE

PARTIE 1 - ORGANISATION DE L'ORGANISME DE MAINTENANCE

- 1.1 Engagement de l'organisme par le dirigeant responsable
- 1.2 Politique qualité
- 1.3 Personnel de commandement.
- 1.4 Tâches et responsabilités du personnel de commandement.
- 1.5 Organigramme général.
- 1.6 Liste du personnel autorisé à délivrer l'approbation pour remise en service.
- 1.7 Ressources humaines.
- 1.8 Description générale des installations sur chaque site devant être agréé.
- 1.9 Domaine d'activité prévu par l'organisme.
- 1.10 Procédure de notification à l'autorité des évolutions des activités/agrément/ implantation/personnel de l'organisme.
- 1.11 Procédure d'amendement des spécifications y compris, si applicable, les procédures de délégation

PARTIE 2 - PROCÉDURES DE MAINTENANCE

- 2.1 Procédure d'évaluation des fournisseurs et de maîtrise de la sous-traitance
- 2.2 Contrôle et acceptation des éléments d'aéronefs et des matériels reçus de l'extérieur.



- 2.3 Stockage, étiquetage et fourniture des éléments d'aéronefs et des matériels aux équipes d'entretien d'aéronefs.
- 2.4 Acceptation des outillages et des instruments.
- 2.5 Etalonnage des outillages et des instruments.
- 2.6 Utilisation des outillages et des instruments par le personnel (y compris les outillages de substitution).
- 2.7 Normes de propreté des locaux d'entretien.
- 2.8 Instructions d'entretien et méthode de concordance avec les instructions des constructeurs/fabricants, y compris mise a jour et mise à disposition du personnel.
- 2.9 Procédure de réparation.
- 2.10 Respect du programme d'entretien de l'aéronef.
- 2.11 Procédure concernant les consignes de navigabilité.
- 2.12 Procédure concernant les modifications optionnelles.
- 2.13 Documents d'entretien utilisés et manière de les renseigner.
- 2.14 Contrôle et archivage des dossiers techniques.
- 2.15 Correction des défauts découverts en entretien en base.
- 2.16 Procédure de remise en service
- 2.17 Transmission des enregistrements à l'exploitant
- 2.18 Notification des défauts à l'autorité, à l'exploitant et au constructeur.
- 2.19 Retour d'éléments défectueux au magasin.
- 2.20 Envoi d'éléments défectueux à l'extérieur.
- 2.21 Gestion des systèmes informatisés d'enregistrement de travaux.
- 2.22 Contrôle de la planification des heures de main d'œuvre par rapport aux travaux d'entretien programmés.
- 2.23 Contrôle des travaux critiques.
- 2.24 Renvoi à des procédures d'entretien spécifiques
- 2.25 Procédure de détection et de rectification des erreurs d'entretien
- 2.26 Procédure de passage de consignes aux équipes
- 2.27 Procédure de notification au détenteur de certificat des erreurs et ambiguïtés
- 2.28 Procédure de planification de l'entretien



PARTIE L2 - PROCÉDURES COMPLÉMENTAIRES D'ENTRETIEN HORS BASE

- L2.1 Gestion des éléments d'aéronef, des outillages, des instruments, etc. Pour l'entretien hors base.
- L2.2 Procédures d'entretien hors base relatives a l'entretien courant/remplissage carburant/dégivrage, etc.
- L2.3 Suivi des défauts et défauts répétitifs en entretien hors base.
- L2.4 Procédure d'entretien hors base pour le renseignement du compte rendu matériel.
- L2.5 Procédure d'entretien hors base pour les pièces mises en commun ou louées.
- L2.6 Procédure d'entretien hors base pour le retour de pièces défectueuses déposées de l'aéronef.
- L2.7 Procédure de contrôle des travaux critiques en entretien hors base

PARTIE 3 - PROCÉDURES DU SYSTÈME QUALITÉ

- 3.1 Politique qualité de la maintenance, programme d'assurance qualité et procédures d'audit qualité
- 3.2 Audit des aéronefs par le système qualité
- 3.3 Procédures de suivi des actions correctives
- 3.4 Procédures de qualification et de formation du personnel autorisé a prononcer l'APRS
- 3.5 Dossiers du personnel autorisé à prononcer l'APRS
- 3.6 Personnel du système qualité
- 3.7 Qualification des contrôleurs
- 3.8 Qualification des mécaniciens
- 3.9 Contrôle des procédures d'autorisations exceptionnelles relatives aux tâches de maintenance d'un aéronef ou d'un élément d'aéronef
- 3.10 Contrôle des autorisations de déviations aux procédures de l'organisme
- 3.11 Procédure de qualification pour les activités spécialisées telles que le contrôle non destructif, la soudure, etc.
- 3.12 Contrôle des équipes d'intervention des constructeurs et des autres équipes de maintenance.
- 3.13 Surveillance de l'activité de gestion de la maintenance
- 3.14 Surveillance de l'efficacité du programme de maintenance
- 3.15 Surveillance que toute la maintenance est effectuée par un organisme de maintenance agréé
- 3.16 Surveillance que toute la maintenance sous-traitée est effectuée en accord avec le contrat de sous-traitance comprenant la surveillance des sous-traitants de deuxième niveau



PARTIE 4 - EXPLOITANTS SOUS CONTRAT

- 4.1 Exploitants sous contrat
- 4.2 Procédures et documents d'entretien de l'exploitant
- 4.3 Contrôle et archivage des dossiers techniques pour l'exploitant

PARTIE 5 - APPENDICES (Exemples de documents)

- 5.1 Exemples de documents.
- 5.2 Liste des sous-traitants
- 5.3 Liste des sites d'entretien hors base
- 5.4 Liste des organismes sous-traitants

PARTIE 6 - PROCÉDURES D'ENTRETIEN EN EXPLOITATION

- 6.1 Utilisation du compte rendu matériel de l'aéronef et application de la MEL
- 6.2 Manuel d'entretien aéronef - développement et amendement
- 6.3 Enregistrements des travaux de maintenance et de leur date d'exécution, responsabilités, archivage, accès
- 6.4 Exécution et contrôle des consignes de navigabilité
- 6.5 Analyse de l'efficacité du manuel d'entretien
- 6.6 Procédures de mise en œuvre des modifications optionnelles
- 6.7 Statut des modifications majeures
- 6.8 Notification des défauts
- 6.9 Activités d'ingénierie
- 6.10 Programmes de fiabilité
- 6.11 Visite prévol
- 6.12 Pesée de l'aéronef
- 6.13 Procédures de vol de contrôle
- 6.14 Compte rendu d'incidents
- 6.15 Procédure de sélection des sous-traitants
- 6.16 Liste détaillée des sous-traitants
- 6.17 Procédures d'élaboration des aspects techniques des contrats d'entretien
- 6.18 Planification
- 6.19 Exemples de documents, étiquettes et formulaires utilisés
- 6.20 Annexes



4. STRUCTURE ET CONTENU DU MANUEL DE CONTROLE DE MAINTENANCE D'UN EXPLOITANT NON AGRÉÉ RAM 05

Note : Le M.M.E peut être présenté dans un ordre quelconque à condition que tous les sujets applicables soient couverts.

PARTIE 0 - ORGANISATION GENERALE

PARTIE 0 - ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITANT

- 0.1 Engagement de l'exploitant
- 0.2 Généralités
- 0.3 Personnel chargé de la gestion de la maintenance
- 0.4 Procédure de notification à l'autorité des évolutions des accords / implantations / personnel / activités / approbation de l'exploitant en matière de maintenance
- 0.5 Procédures d'amendement du MME/MOE

PARTIE 1 - PROCÉDURES D'ENTRETIEN OPS

- 1.1 Utilisation du compte rendu matériel de l'avion et application de la L.M.E
- 1.2 Manuel d'entretien avion - développement et amendement
- 1.3 Enregistrements des travaux d'entretien et de leur date d'exécution, responsabilités, archivage, accès
- 1.4 Exécutions et contrôle des consignes de navigabilité
- 1.5 Analyse de l'efficacité du manuel d'entretien
- 1.6 Procédures de mise en oeuvre des modifications optionnelles
- 1.7 Statut des modifications majeures
- 1.8 Notification des défauts
- 1.9 Activités d'ingénierie
- 1.10 Programmes de fiabilité
- 1.11 Visite prévol
- 1.12 Pesée de l'avion
- 1.13 Procédures de vol de contrôle
- 1.14 Exemples de documents, étiquettes et formulaires utilisés
- 1.15 Planification
- 1.16 Annexes



PARTIE 2 - SYSTÈME QUALITE D'UN EXPLOITANT

- 2.1 Politique qualité de l'entretien, programme d'assurance qualité et procédures de suivi des actions correctives
- 2.2 Surveillance de l'activité de l'entretien
- 2.3 Surveillance de l'efficacité du programme d'entretien
- 2.4 Surveillance que tout l'entretien est effectué par un organisme d'entretien agréé conformément au RAM 05.
- 2.5 Surveillance que tout l'entretien sous-traité est effectué en accord avec le contrat de sous-traitance comprenant la surveillance des autres sous-traitants retenus par le sous-traitant lui-même.
- 2.6 Personnel du système qualité

PARTIE 3 - ENTRETIEN SOUS-TRAITÉ

- 3.1 Procédure de sélection des sous-traitants
- 3.2 Liste détaillée des sous-traitants en entretien
- 3.3 Procédures techniques appropriées identifiées dans les contrats de sous-traitance.